

**Compte rendu
Groupe de suivi ATHANOR
7 novembre 2024**

Présents :

- Vivien AROMATARIO – CCIAG
- Aurélien BEUF – TRIVALO 38
- Stéphanie BOUSQUET – Grenoble-Alpes Métropole
- Lionel COIFFARD – Vice-président de Grenoble-Alpes Métropole
- Stéphane DI MARIA – Grenoble-Alpes Métropole
- Nicolas GAMBY – Grenoble-Alpes Métropole
- Léa MISTRAL – Grenoble-Alpes Métropole
- Pénélope VINCENT-SWEET – OZD
- Philippe AUGER – Ville de La Tronche

Pièces jointes : présentation GAM

Ordre du jour :

- Bilan d'activité 2023
- Résultats du programme de surveillance environnementale 2023
- Avancement des projets de modernisation des outils d'Athanor (centre de tri et UIVE)
- Échanges

M. Coiffard accueille les participants.

Il rappelle les objectifs du schéma directeur déchets et le plan d'investissement exceptionnel qui en découle, de près d'un demi-milliard d'euros, pour moderniser les équipements nécessaires au service public.

Il présente ensuite la trajectoire de baisse des déchets avec 431kg/habitant en 2023 à comparer à l'objectif du schéma directeur déchet de 430 kg/habitant en 2030, qui est donc quasi-atteint.

Bilan d'exploitation

M. Di Maria présente le bilan du traitement des déchets sur le site d'Athanor.

▪ LE CENTRE DE TRI

Le territoire desservi par Athanor est présenté avec la mise en place du groupement de commande Sud-Isère qui comprend, en plus de Grenoble Alpes Métropole, 6 autres collectivités (Oisans, Trièves, Matheysine, Grésivaudan, Voironnais, St Marcellin Vercors).

En 2023, on observe une diminution des apports de la collecte sélective et des ordures ménagères résiduelles par rapport à 2022, de l'ordre de 5%. Cette baisse des apports est probablement liée d'une part au contexte économique et d'autre part à des modifications des pratiques de consommation. Cette tendance s'inverse en 2024 où les apports sont de nouveaux en légère hausse.

Concernant la qualité du tri, celle-ci demeure dégradée sur le périmètre de GAM.

En 2023, on observe une baisse des matériaux recyclés d'environ 1700 T par rapport à 2022 (22300T versus 24000 T), qui s'explique par la baisse des apports et un centre de tri en fin de vie.

▪ L'UIVE

En 2023, la quantité incinérée a été de 155163 T, en nette baisse par rapport à 2022 (185014 T) car l'un des 3 fours a été mis à l'arrêt pendant 5 mois en raison d'un incendie.

Cela a donc impacté la valorisation énergétique de l'UIVE qui a produit seulement 309 GWh d'énergie, dont 281 GWh fournis au chauffage urbain et 20 GWh d'électricité.

Suivi environnemental

Mme Bousquet présente le bilan environnemental.

Les rejets sont bien maîtrisés avec 23,5 heures de dépassement en 2023 pour 60 heures maximum autorisées. Toutefois, deux dépassements ponctuels de dioxines en 2024 ont été observés. Le premier s'explique par une période de prélèvement courte et peu représentative, avec arrêt et démarrage du four, et le deuxième par plusieurs coupures du réseau Enedis qui ont conduit à des arrêts d'urgence de l'usine.

Les NOx émis par Athanor représentent 12% des émissions totales d'oxyde d'azote sur les 4 communes limitrophes au site. La part des poussières est de 4%. Ces contributions devraient baisser avec le durcissement de la réglementation à partir de 2024, puis en 2029 avec la mise en service de la nouvelle UIVE qui sera plus performante.

Les résultats des mesures en dioxines/furanes et métaux, réalisées dans les différentes matrices, à savoir les choux frisés, les lichens, le sol et les dépôts atmosphériques, sont disponibles dans le diaporama présenté en séance et joint en annexe.

Echanges avec les participants :

- L'impact de l'incendie de la rotonde à Meylan, concomitant à la campagne de mesures de l'été 2023 est difficile à quantifier.
- La variation des concentrations en métaux est complexe à interpréter compte tenu de la multiplicité des métaux, des stations de mesure et des sources potentielles car l'incinérateur n'est pas l'unique émetteur, comme le démontrent les mesures des stations témoins hors de la zone d'influence modélisée.
- Concernant les PFAS, des campagnes de mesures dans les rejets aqueux ont déjà été réalisées et des mesures dans les fumées doivent l'être à l'horizon 2026.

Avancement du projet de modernisation des outils Athanor

M. Gamby présente un point d'avancement des travaux de reconstruction du centre de tri. Les premiers déchets sont arrivés sur la nouvelle installation en janvier 2024 et l'installation a été réceptionnée juin 2024.

Léa Mistral présente l'avancement du projet de reconstruction de la nouvelle UIVE avec l'organisation du site, du process et le planning prévisionnel.

Echanges avec les participants :

- En réponse à une question concernant l'usage futur de la zone renaturée en 2031, en lieu et place de l'ancienne installation, M. Coiffard confirme que celui-ci n'est pas encore défini à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Coiffard remercie les participants et clos la séance.